

Compte rendu des assises de collectifs antilibéraux St Denis les 1^{er} et 2 décembre 2007

(Georges le 2 décembre 2007)

I°) Samedi 1 Décembre - Introduction aux débats par Monique Dental et Rémy Jean

Les textes proposés sont le résultat des précédentes coordinations. L'objectif a été de faire émerger ce qui nous uni.

Discussion autour des amendements proposés par les collectifs et commission de synthèse ce soir sur les 2 textes (une commission chez les Alternatif une autre section PCF St Denis)

Objectif des assises. Un texte politique, une charte de fonctionnement et un nom national reconnaissable.

1°) Demandes pour amender l'Ordre du Jour :

Interventions de plusieurs délégués mandatés : Arguments :

- odj non discutés par la coordination mais par le secrétariat
- odj chargé, débat difficile ou inexistant dans les collectifs due aux textes trop lourds ingérables
- demande l' inversion des débats pour examiner le fonctionnement en premier afin de se doter des moyens politiques qui s'appuieront sur notre charte de fonctionnement.
- Comment procéder à des votes sur le texte politique si l'on a pas définit par la charte de fonctionnement les modalités de décision ?
- Vote ou consensus ?
- Une intervention (minoritaire) remet en cause le fonctionnement démocratique
- Pourquoi examiner la motion d'un collectif en odj (paris 18^{ème}) ?
- Proposition d'ajourner les interventions des organisations

Après passage au vote il a été décidé :

- d'inverser l'examen de la charte de fonctionnement et du texte politique, de reporter la motion du 18^{ème} avec les autres motions en fin des assises, de conserver les interventions des organisations politiques (72 pour, 71 contre, 4 abstentions) (compte tenu des arguments je me suis prononcé pour)

2°) Recensement des collectifs et participation aux assises (Gilles Montsillon)

Il existe 158 collectifs (recensés) dans 58 départements ; 100 collectifs se sont inscrits pour participer aux assises pour 1 ou 2 délégués (155 délégués présents par émargement ce matin.

II°) **La carte de fonctionnement** (Pierre Laporte)

Les amendements sur la charte émanent de 15 collectifs. Nombre considéré comme restreint

Méthode d'examen proposée :

- discuter sur les grandes options,
- défense des amendements
- un délégué pour et un contre,
- passage au vote (majorité simple)
- esquisse de la charte en commission ce soir
- rapport de la commission et adoption demain

1°) Axe généraux des amendements :

- Interdire aux membres des partis d'exercer des responsabilités dans les collectifs et instances dirigeantes
- Autoriser la création de collectifs à thème
- Contradictions de certains amendements : « la coordination ne prend pas de décisions » car « les collectifs sont souverains », « comment fonctionner dans ce cas », « retour vers les collectifs » ce mode de fonctionnement ne permet pas de réactions rapides à des événements qui le nécessitent (« ou étions nous pour Villiers le Bel ? »)
- Mode de d'adoption des décisions de la coordination : « consensus », « consensus avec vote indicatif », « majorité des 2/3, 60%.... »
- Représentation des collectifs au sein de la coordination 10 membres ou 100, 1 ou 2 délégués, dépendant de la taille du collectif ? Quelle responsabilités pour le délégué ?

- Réunion de la coordination en région pour éviter le « parisianisme » (conditions et moyen de tenir une telle réunion)
- Consultation des collectifs par internet ? visio conférences (pb moyens et compétences – éducation populaire ?)

2°) Le Comité National d'Animation

Objectif ;

- Faire participer les régions aux exécutifs
- Désigné par la Coordination ainsi que le secrétariat. (proposition de 50% désignés, 50% tirés au sort) (tirage au sort équité des régions ?)

Les amendements :

- Mise en relief de possibles difficultés de fonctionnement
- Le CNA doit il ou non prendre des décisions ?
- Rotation des mandats, en place pour 2 ans, renouvelable tous les ans.
- Possibilité de mettre en place de groupes de travail en ou avec la province

3°) Le Financement :

- Le CNA propose un budget a la coordination et les moyens pour y parvenir
- Les collectifs sont souverains mais reversent une contribution au national

4°) Internet (Katie Palluad et Emmanuel Chanal)

Site Alternative unitaire 2007 contributions et forums (Ch Aguiton) 900 visites par jour position unitaire
Gauche alternative org site de campagne doit il continuer ? il devrait changer de nom avec le mouvement. (Site très lent pb de serveurs) devra réserver des espaces aux collectifs locaux (PV actualités) Rédacteur parmi les collectifs.

AU liste de diffusions a différents niveaux

Proposition de mise en place de groupes de travail communication pour affiner les outils.

Internet basé sur les logiciels libres

4°) Débat sur le fonctionnement (interventions)

- Démocratie interne et directe
- Personne n 'est payé, personne ne fait carrière
- Démocratie, ne pas négliger le tirage au sort (faire émerger de nouvelles volontés) expérience de présidentielles,
- Liberté pour les collectifs d'appliquer ou non une décision de la Coordination.
- Débats transversaux et contradictoires , richesse des collectifs
- Consensus plutôt qu'un adhérent une voix
- Faire remonter les expressions minoritaires
- Fonctionnement souple
- Autonomie du mouvement pas de système pyramidal, mais articulation nécessaire
- Interdire les responsabilités aux encartés, ils vont s'en aller (membres de seconde zone)
- Il faut garder tout le monde dans le bateau
- Les membres des partis doivent avoir les même droits que les autres, double appartenance, oui bien sur !
- Importance de l'espace politique ouvert
- Reconnaître toutes les composantes, c'est le chemin vers l'unité
- Non a la discrimination
- Faut il une coordination Nationale ?
- Ce texte est celui du secrétariat, pas de démocratie, il aurait du être rédigé par les collectifs
- Se libérer de la logique des partis, ne pas devenir un vivier pour appareils
- Importance d'Internet

III°) Le texte politique Pierre Cours Salis

Certains amendements seront discutés ultérieurement.

Depuis le point 21 jusqu'à la fin

Axe des amendements et des interventions :

- Pas création d'un nouveau parti ; il s'agit de mettre en place un cadre commun minimum
- Réunir l'axe des forces anti libérales : notre objectif réunir les militants unitaires
- Rassembler les militants organisés ou non et faire pont entre les partis
- Refuser la double appartenance n'est pas acceptable
- Candidature unitaire ou rien ?
- Changer les mentalités
- Texte politique destiné à qui ? et si un ou plusieurs collectifs ne s'y reconnaissent pas ?
- La politique ne peut pas se résumer à savoir si nous aurons des élus ou non

Fin de la première journée, les commissions vont travailler jusqu'à 4h du matin.

IV Rapport de la commission fonctionnement Introduction des débats Nadine Stoll et Gilles Montsillon

- Le préambule doit refléter l'esprit de la charte
- Défiance / confiance impossible de travailler avec un soupçon permanent
- Préciser les tâches de chaque instance (contrôle) retenu
- Collectifs à thèmes pas retenus (entrisme ou ouverture ?)
- Ecarter les membres des partis, non retenu,
- Souveraineté des collectifs / à la coordination, retenu
- Les décisions sont prises par la coordination qui désigne, élit et contrôle, à définir
- Décisions au consensus, si impossibilité, majorité des 2/3 (au moins 50% des exprimés) nécessaire, sinon retour vers les collectifs
- Mode de représentation confié à un groupe de travail, en attendant 2 représentants par collectif.

1°) Le CNA

- Quelques collectifs y sont opposés (très minoritaires)

La commission propose :

- que le CNA soit un outil de contrôle et participe à l'exécutif en étant membre de droit du secrétariat.
- Le CNA est composé d'un représentant de chaque département désignés par les collectifs

2°) Le Secrétariat

- de 14 à 20 membres
- soit désignés par la coordination sur proposition des collectifs
- soit désignés à 50% et tirés au sort
- révocables par la coordination
- Le secrétariat se réunit chaque semaine à Paris
- C'est un exécutif politique pas uniquement technique (réaction sur actualité)

3°) Internet

Mise en place d'un groupe de travail jusqu'en janvier

4°) Trésorerie finances

Adoption du texte initial (N° 52 du texte). Les collectifs décident de leurs moyens financiers et de leur contribution fonctionnement national

- Une association sera créée pour Janvier (Mise en place d'un groupe de travail)

5°) Litiges

Souveraineté des collectifs

6°) Conclusions : Après discussion il est acté que :

- Le CNA est inclus dans le secrétariat : tout membre du CNA est membre du secrétariat
- Le secrétariat est élu par la coordination.
- Il est décidé de prendre au sérieux une forme de tirage au sort pour désigner nos instances. Cette méthode nous distinguera des partis traditionnels

Fin des débats le texte de fonctionnement est adopté à une large majorité

V Rapport de la commission Politique

- paragraphe 9 suppression de « suffisamment »
- paragraphe 10 conserver le mot « Gauche » certains pensaient que ce mot était assimilé au PS. Rajouter écologique avec explications « pas de transformation sociale sans féminisme, antiracisme.... »
- paragraphe 18 rejet de l'amendement d'Auray
- paragraphe 19 rejeté mettrait mal à l'aise les militants restés dans leur parti.
- Paragraphe 20 adoption du texte de Cugnaux
- Paragraphe 37 et 38 amendements rejetés
- Paragraphe 40 adopté en réécriture
- Paragraphe 44 (75014 75018)rejeté pour « concurrence » adoption du 75019

Fin des débats le texte politique est adopté à une large majorité

VI Choix du nom : 50 collectifs se sont exprimés :

CAP A GAUCHE 36%, GAUCHE ALTERNATIVE 20%, EGAL 12%, CAUL 8%

- Convergence (ou Collectif) pour une Alternative politique à Gauche
- Conserver convergence et rajouter en dessous Mouvement des collectifs anti libéraux
- Le nom n'est pas satisfaisant et ne reflète pas notre mouvement
- Perte de la notion unitaire
- Ressemble à « Maintenant à Gauche »
- On ne peut pas sortir de ces assises sans nom
- Mieux vaut reprendre la réflexion que d'adopter un nom qui ne satisferait tout le monde

Proposition de vote sur CAP A GAUCHE après discussion : pas de majorité des 2/3 dégagée.

Demandé aux abstentionnistes de prendre position : aucune majorité ne se dégage :

Retour vers les collectifs pour re discuter d'un nom.

VII Le Manifeste appel des assises des Collectifs.

Un texte discuté en commission esr distribué et proposé. Compte tenu de l'heure il n'est pas possible de proposer de nouveaux amendements : Le texte est adopté.

VIII les intervention des organisations politiques

- Nous sommes informé que le **PCF** et la **LCR** sont partis car il y avait du retard dans les débats. **Les Verts** ne sont pas venus.
- Intervention d'un membre du **PRS** : salue notre assemblée, souligne les convergences (TME). Ce ne sont pas des combats annexes
- **Les Alternatifs**, JJ Boislarussie : Collectifs = espace de transformation. Optimiste après cette réunion. Contrairement au PCF et a la LCR les Alternatifs ont toujours soutenu le processus unitaire.. Il faut élargir et dynamiser. Engranger des victoires même partielles nous fera avancer.
- **Alter Ekolo**, Francine Bavay : Il est difficile d'inventer des modes de fonctionnement nouveaux et démocratiques. Il faut faire du neuf à gauche pour construire un réseau porteur de valeurs politiques pour les autres. (pas pour ceux qui sont à l'intérieur). La victoire de Sarkozy, c'est l'échec de la gauche. Faire émerger une force politique nouvelle
- **MIB (Mouvement de l'Immigration et des Banlieues)** Nordin Iznasni jeune de banlieue : « Rien n'est réglé dans les banlieues. Il y a eu des promesses des gouvernements successifs qui n'ont jamais été tenues. Pourtant le PS avait les moyens. Les jeunes seraient responsables de tous les maux. Ils subissent la violence quotidienne dans les cités. Ne pas avoir de revenus, de logement décent, ne pas accéder aux soins, c'est une forme de violence faite aux plus pauvres. C'est le système qui accentue la violence par des lois répressives. Les jeunes en sont victimes. Arrêtez de vous bouffer la moule entre vous, nous on en peut plus ! »

IX Conclusions

La participation aux États Généraux de toute la gauche de transformation sociale a été largement ratifiée par la Coordination. Quelques délégués, ultra minoritaires ont exprimé leur méfiance face à ces Etats généraux qui nous remettraient face aux partis et à leur hégémonie.